



Un Agent social / Auxiliaire de puériculture H/F
Du 5 janvier au 4 avril 2026 – 17h30 par semaine

Référence du poste : C-REM-25/15

Situé le long de la côte vendéenne, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est composé de 14 communes sur un territoire comptant plus de 50 000 habitants.

Transformé en Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'est doté des compétences Mobilité et PLUi à la même période.

Disposant récemment d'un Projet de territoire solidaire et ambitieux décliné en 3 axes majeurs que sont le bien vivre au quotidien, le rayonnement et l'anticipation des transitions sur le territoire, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération veut conforter son attractivité touristique et économique pour s'affirmer comme une destination "éthique".

Environ 280 agents permanents animent l'action publique territoriale répartis en 2 structures, 220 agents à l'Agglomération et 60 agents au Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) est un établissement public administratif à caractère obligatoire, qui participe à la mise en œuvre de la politique sociale définie par les élus. Le CIAS du Pays de Saint Gilles est compétent dans les champs de l'enfance, la parentalité, la santé, le handicap, les solidarités et les seniors.

3 crèches sont placées sous la responsabilité du CIAS :

Une micro-crèche "L'Ile aux jardins" à Coëx ouverte de 8h à 18h ayant une capacité d'accueil de 12 places en âge mélangé.

Une petite crèche "L'Ile aux rêves" à Brétignolles sur Mer ouverte de 7h30 à 18h30 ayant une capacité d'accueil de 15 places en âge mélangé.

Une crèche "L'Ile Aux Couleurs" à Saint Hilaire de Riez ouverte de 7h à 19h ayant une capacité d'accueil de 35 places. Les enfants sont accueillis dans trois services organisés par tranche d'âge.

Ces 3 crèches travaillent autour de valeurs communes que sont l'autonomie de l'enfant, la continuité du lien et la cohésion.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'éducateur de jeunes enfants, infirmière, secrétaire administrative, auxiliaire de puériculture et d'agent sociaux.

Ce contrat de remplacement est à pourvoir au sein de la crèche de Saint Hilaire de Riez, à partir du 5 janvier 2026 jusqu'au 4 avril 2026, à temps non complet 17h30 par semaine (renouvellement possible par la suite).

Sous la responsabilité de la Directrice de Crèche, vous êtes chargé(e) des missions suivantes :

Activités principales



- Accueillir les familles, les enfants, les stagiaires,
- Communiquer avec les enfants, les parents et l'équipe,
- Assurer la prise en charge de l'enfant au quotidien en créant autour de lui des conditions favorables à un climat de sécurité physique et affective,
- Être à l'écoute de l'enfant savoir l'observer pour ajuster ses attitudes en fonction de son besoin,
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie,
- Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités avec les enfants,
- Travailler en équipe pluridisciplinaire en adéquation avec le projet pédagogique,
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
- Préparer et organiser les repas,
- Entretenir les locaux de restauration et de lingerie.

Profil recherché et compétences requises



- Titulaire du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance, du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture ou équivalent,
- Expérience en collectivité territoriale souhaitée,
- Connaître le rôle des différents intervenants de la petite enfance ainsi que connaissance du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans,
- Connaître et appliquer les protocoles de soins, d'urgence et d'incendie,
- Savoir se maîtriser dans des situations d'urgence et faire face à une situation imprévue,
- Maîtriser les techniques d'animation, de communication et de pédagogie,
- Connaissance du développement global de l'enfant,
- Avoir une part active dans la recherche et la communication d'information,
- Avoir des connaissances en cuisine,
- Rendre compte d'une manière écrite et orale.

Qualités requises



- Être force de propositions, créatif, imaginatif, faire preuve d'initiative,
- Être disponible, organisé, accueillant et ponctuel,
- Travailler en équipe, savoir communiquer et rendre compte à la hiérarchie.,
- Maitrise de soi,
- Discrétion, impartialité, empathie et tolérance,
- Sens du service public.

Conditions



- Vaccination obligatoire : Hepatite B et DTPolio
- Disposer d'une attestation d'honorabilité
- Lieu d'embauche : Crèches Saint Hilaire de Riez
- Temps de travail : Temps non complet 17h30 par semaine
- Amplitude horaire : selon les horaires d'ouverture de la crèche (7h-19h),
- Cadre d'emploi : Agents sociaux ou Auxiliaires de Puéricultures
- Rémunération : Indiciaire, IFSE métier, Complément de Traitement Indiciaire

Contact

- Sur le poste : Elodie BARTEL, Directrice de la Crèche de Saint Hilaire de Riez, 02.51.54.66.40
- Sur le recrutement : Marine GAUTIER, Gestionnaire Ressources Humaines, 02.51.35.18.86.

Candidature

Merci d'adresser votre candidature par lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé en indiquant la référence mentionnée en haut de l'annonce.

à Monsieur le Président du Centre Intercommunal d'Actions Sociales,
ZAE du Soleil Levant, CS 63 669 – Givrand, 85 806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex
ou par courriel à recrutement@payssaintgilles.fr.